

Dans la cour de l'église apostolique un Kurde boit du café turc dans une tasse peinte en arménien

En Turquie, l'expression du génocide arménien relève de la liberté de pensée selon la Cour pénale turque et c'est **une nouveauté**

Une action en justice était déposée contre l'ancien bâtonnier du barreau de Diyarbakir (*) et les membres , au motif qu'ils avaient utilisé le terme de **génocide arménien**.

Le procureur accusait le barreau d'avoir "insulté publiquement la Nation ,l'Etat, la République, le Parlement, le gouvernement et les organes judiciaires de Turquie" dans leur déclaration sur le **génocide arménien**.

Le verdict du tribunal était un **non- lieu** quant aux infractions avancées.

Le motif du non-lieu prononcé concernant le manifeste du 24 avril était "dans le cadre de la liberté et de la

pensée". Dans la déclaration du Barreau figuraient les termes tabous "**expulsion, catastrophe majeure, déplacement forcé et génocide**" affirmant constituer un crime.

Exceptionnellement dans le cadre du droit national et des accords internationaux auxquels la Turquie adhère, la Cour n'a relevé aucune intention d'humiliation dans la déclaration .

A Diyarbakir aux récentes élections municipales, le parti

DEM (parti de l'Egalité des peuples et de la Démocratie, pro kurde) a obtenu 64% des voix et Ayse Serra Bucak (**)

est devenue maire de Diyarbakir.

Mais le parti AKP d'Erdogan a mis opposition quant aux résultats électoraux de la métropolitaine de Diyarbakir et

à 17 élections remportées par le parti DEM. Erdogan avait déjà mis sous autorité de tutelle plusieurs municipalités

où les partis d'opposition, kémalistes ou kurdes, avaient obtenu la majorité .

Actuellement c'est le tour de Diyarbakir où la Maire ayant obtenu une majorité écrasante de 64% sera remplacée par une autorité de tutelle nommée par Erdogan

En 2011, transformée en entrepôt après 1915, l'Eglise

arménienne Saint Guiragos de Diyarbakir a été rénovée et ouverte aux cérémonies du culte par la municipalité

dirigée par un parti pro-kurde

De nos jours, dans la cour de l'Eglise, on peut voir un

Kurde boire un café turc dans une tasse qui porte des inscriptions et des motifs arméniens.

Zaven Gudsuz zaven471@hotmail.com (ancien élève des collèges mekhitaristes d'Istanbul et de Sèvres)

diplômé d'économie de l'Université de Nantes en France

(*) Ville de Diyarbakir, Dikranakerd en arménien, fondée

par le roi arménien Dikrane le Grand (83-75 av. JC)

(**)Ayse Serra Bucak,d'origine kurde est une travailleuse sociale dans les domaines des droits de femmes et d'enfants, diplômée en littérature allemande de l'Université de Cologne , en Allemagne.